

Les soeurs, frères, beaux-frères, nièces,
neveux, filleule, cousines, cousins, les
familles parentes alliées et amies font
part avec tristesse du décès de:

Monsieur

Arsène Jaquier

Qui s'en est allé rejoindre les étoiles
dans sa 87ème année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité de
la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.